



DEPARTEMENT DU GARD
VILLE D'AIGUES-VIVES
COMPTE-RENDU
CONSEIL MUNICIPAL
Séance du 18 janvier 2010

Le dix-huit janvier de l'an deux mille dix, le Conseil Municipal de la Commune d'Aigues-Vives s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de Monsieur Jacky REY, Maire, pour la tenue d'une session ordinaire à la suite de la convocation adressée aux conseillers municipaux le 3 janvier 2010.

PRESENTS : Mesdames FOURCAUD, GONZALES, GROSSI, CANO, MOUCHET, PRADEILLE, AUDIBERT, JORDANA ; Messieurs REY, HUMBERT, GOELLNER, BONFILS, RICOU, BLANC Guy, BLANC Louis, NIQUET, TISSERAND, FABARON, REMY, LIBOUREL, GAZAGNE.

ABSENTS AYANT DONNE PROCURATION : Madame REDON pour Monsieur REY.

ABSENTS : Monsieur Sylvain ESPAZE.

SECRETAIRE : Madame Patricia FOURCAUD

Monsieur le Maire demande si les membres du Conseil Municipal ont des remarques à formuler sur le compte-rendu de la séance du 15 décembre 2009.

Aucune remarque n'étant faite, le compte-rendu de la séance du Conseil Municipal du 15 décembre 2009 est approuvé à l'unanimité.

TRAVAUX D'AMENAGEMENT DE LA MAIRIE : MARCHE DE MAITRISE D'ŒUVRE

Dans le cadre des travaux à prévoir dans le bâtiment de la Mairie, Monsieur le Maire propose d'approuver un marché de maîtrise d'œuvre à passer avec le cabinet BETM pour un montant de 33.000 € HT.

PROPOSITION ADOPTEE A L'UNANIMITE

GABARIT : TARIFS 2010

Dans le cadre de l'utilisation de l'eau du gabarit, Monsieur le Maire propose que le tarif forfaitaire par cheval soit porté à 20 € et à 10 € pour les autres bêtes. Ces nouveaux prix seront appliqués dès cette année 2010.

PROPOSITION ADOPTEE A L'UNANIMITE

CESSIONS GRATUITES DE TERRAINS

Monsieur le Maire propose d'approuver les cessions gratuites des terrains suivants :

- Pour l'alignement du chemin du Réservoir, au Puech de Beauregard : parcelle B 2366, d'une superficie de 116 m², appartenant à Madame Marioge.
- Au lotissement Fonzu : parcelle B 1411, d'une superficie de 342 m², appartenant à Monsieur Bolognini.

PROPOSITION ADOPTEE A L'UNANIMITE

ECHANGE DE TERRAINS

Dans le cadre de la réalisation du lotissement situé chemin des Coucards, Monsieur le Maire propose d'approuver l'échange des terrains suivants :

- Au bénéfice de Russo Aménagement : cession gratuite d'une partie de la parcelle AB 357, soit 79 m².
- Au bénéfice de la commune : cession gratuite d'une partie de la parcelle AB 530, soit 1153 m².

PROPOSITION ADOPTEE A L'UNANIMITE

ACQUISITION DE TERRAINS

Monsieur le Maire propose d'approuver l'acquisition d'une parcelle de terrain située Mas de Vedel, cadastrée A 601, d'une superficie de 490 m², appartenant à l'indivision Deschanel pour un prix de 0,75 € le m².

PROPOSITION ADOPTEE A L'UNANIMITE

COMMISSION CULTURE

Monsieur le Maire propose que Madame Myriam Gonzales fasse partie de la commission municipale relative aux affaires culturelles et aux festivités.

PROPOSITION ADOPTEE A L'UNANIMITE

SUBVENTION EXCEPTIONNELLE

Suite au séisme à Haïti, Monsieur la Maire propose de verser une aide exceptionnelle de 1 000 € par l'intermédiaire de la Croix Rouge.

PROPOSITION ADOPTEE A L'UNANIMITE

AGRICULTURE BIOLOGIQUE : EXONERATION DE LA TAXE FONCIERE SUR LES PROPRIETES NON BATIES

Monsieur le Maire propose d'exonérer de la taxe foncière sur les propriétés non bâties, les terrains agricoles exploités selon le mode de production biologique. Cette décision sera appliquée à compter de l'année 2011 et sera valable pendant 5 ans.

PROPOSITION ADOPTEE A L'UNANIMITE

Madame Marlène MOUCHET et Monsieur Denis GOELLNER ne prennent pas part au vote